

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-ESSONNE

SEANCE PUBLIQUE DU 19 FEVRIER 2009

L'an deux mille neuf, le 19 février à vingt heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué par le Président Serge Dassault, en date du 10 février 2009, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne au rond-point de la Demi-lune, 91830 Le Coudray Montceaux.

Elus présents : **Serge DASSAULT**

LE COUDRAY-MONTCEAUX : Jacques BEAUDET, Michel BERNARD, François GROS, Colette MARTIN, Stéphane PIHAN, Christine PINAUD-GROS.

CORBEIL-ESSONNES : Jean-François AYMARD, Nathalie BOULAY LAURENT, Cristela DE OLIVEIRA, Jacques LEBIGRE, Josette MACLAIR, Farida MAIZA, Mourad Khier SAADI.

SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL : Claude DECHAMP, Gilles DELAME, Jean-Marc DEVÔGE, Michelle FOUCHER, Michelle JEHANNO, Anne-Marie LANZA, Jean-Pierre MARCELIN, Michel PILOT.

SOISY-SUR-SEINE : Bernard MEDER, Jean-Baptiste ROUSSEAU., François SCHORTER.

ETIOLLES : Philippe BRUN, Piero DELA MARIA BASSANI, Daniel FONTAINE, Alyat FRANTZ, Annie GRAND, Thierry MAINE.

Madame Marie-Agnès BOURDIN donne pouvoir à Monsieur Bernard MEDER,
Monsieur François BUSY donne pouvoir à Monsieur Jacques LEBIGRE,
Monsieur Paul CHAMBREUIL donne pouvoir à Monsieur François SCHORTER,
Monsieur Patrick CROSSARD donne pouvoir à Monsieur Philippe BRUN,
Monsieur Jean-Michel FRITZ donne pouvoir à Monsieur Serge DASSAULT,
Madame Elisabeth GIRARDIN donne pouvoir à Monsieur Michel BERNARD,
Monsieur Pierre LORIN donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre MARCELIN,
Madame Isabelle NOACHOVITH-FLOQUET donne pouvoir à Madame Alyat FRANTZ,
Madame Elisabeth PETITDIDIER donne pouvoir à Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU,
Madame Arlette TRAMBLAY donne pouvoir à Monsieur François GROS,
Madame Isabelle TROUSSELLE donne pouvoir à Monsieur Daniel FONTAINE,
Monsieur Patrice VERNET donne pouvoir à Madame Nathalie BOULAY-LAURENT.

Absents : Cécile CLOAREC, Christine LANTZ-SEGARD, Marie-Pascale LEFORT, Françoise NOUAILHAC, Jean-Luc RAYMOND.

Formant la majorité des membres.

La séance est ouverte à 20 heures 15

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président Serge DASSAULT, déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Monsieur François SCHORTER, désigné, accepte de remplir cette fonction.

Le Président Serge DASSAULT informe le Conseil communautaire que Monsieur Hubert ESPIASSE, Directeur Général des Services de l'Agglomération Seine-Essonne, a accepté de le rejoindre à Corbeil-Essonnes comme Directeur Général des Services, pour assurer cette fonction importante. Aussi, Monsieur Laurent DAYAN, DGA Ressources, assurera l'intérim à la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne. Monsieur ESPIASSE continuera de travailler au sein de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne dans l'attente du recrutement d'un nouveau Directeur Général des Services.

Le Président Serge DASSAULT indique que le registre des décisions est à la disposition des conseillers communautaires, dans la salle du conseil.

Le Conseil Communautaire donne acte au Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne de la communication des décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été consentie.

1 ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Approbation du procès-verbal de la séance publique du 10 décembre 2008.

Monsieur SAADI souhaite que son intervention relative à la réalisation des aires d'accueil des gens du voyage soit reprise au procès-verbal. Le procès-verbal sera rectifié en ce sens.

Adopté à l'unanimité.

1.2 Indemnité de conseil du receveur municipal.

Adopté à l'unanimité.

1.3 Approbation du guide de procédures internes relatives à l'achat public.

Monsieur MARCELIN remercie le service des marchés publics pour le travail réalisé.

Adopté à l'unanimité.

1.4 Délégation du Conseil communautaire au Président.

Adopté à l'unanimité.

1.5 Mise à jour du tableau des effectifs.

Monsieur BERNARD souhaite qu'à l'avenir, soient précisés les postes qui correspondent aux créations de ces emplois. Exemple : il s'agit de recruter un DRH sur le grade d'attaché.

Adopté à l'unanimité.

1.6 Protocole transactionnel avec la société Dalkia.

Monsieur FONTAINE précise que cette délibération avait déjà été votée lors du dernier Conseil communautaire. Il s'agit de corriger une erreur matérielle.

Adopté à l'unanimité.

1.7 Rapport de la Chambre Régionale des Comptes Ile-de-France.
Le Conseil communautaire prend acte de la présentation du Rapport.

2 DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

2.1 Avis sur le Plan Local d'Urbanisme arrêté de la ville de Corbeil-Essonnes.
Adopté à l'unanimité.

2.2 Vente du terrain situé avenue des Champs et rue de la Julienne au Coudray-Montceaux : modification de la dénomination sociale de l'acquéreur.
Adopté à l'unanimité.

2.3 Acquisition d'un terrain situé 93 rue Emile Zola à Corbeil-Essonnes suite à préemption.

Monsieur AYMARD explique qu'il s'agit de constituer des réserves foncières dans le but d'installer de nouvelles entreprises.
Adopté à l'unanimité.

2.4 Présentation du rapport d'activité annuel de la société Interfaces pour la gestion de la pépinière d'entreprises le Trident – année 2007/2008.

Monsieur BERNARD indique que cette année, il conviendra de réfléchir à une solution pour agrandir les locaux.
Le Président Serge DASSAULT précise que cette opération est un succès.
Prend acte.

2.5 Complément de la délibération du 22 mai 2008 – Approbation du dossier de réalisation – ZAC des Haies Blanches.

Monsieur BERNARD explique que les services de l'Etat ont demandé à ce que l'étude de trafic complémentaire soit annexée au dossier de réalisation.
Adopté à l'unanimité.

3 VIE SOCIALE COMMUNAUTAIRE

3.1 Avance sur subvention 2009 à l'association Office de Tourisme.
Adopté à l'unanimité.

3.2 Convention d'occupation précaire entre la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne et l'association AGAPES.
Adopté à l'unanimité.

3.3 Convention d'occupation précaire entre la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne et l'Ecole Départementale du Théâtre.
Adopté à l'unanimité.

3.4 Adhésion de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne à l'association Réseau IDEAL et abonnement aux réseaux « Habitat-Logement », « Gens du voyage » et « Club

Insertion » pour une durée d'un an.

Adopté à l'unanimité.

3.5 Mise en place par la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne d'aides à l'accession à la propriété pour les jeunes ménages en primo-accession.

Monsieur AYMARD explique que cette aide directe s'élève à 4000 euros par ménage.

Concernant les ménages sortant du parc social, Monsieur BEAUDET souhaiterait que l'âge soit reculé de 70 ans à 80 ans pour un couple.

Monsieur AYMARD rappelle que cette opération fait partie d'un Programme Local de l'Habitat Intercommunal adopté par le Comité Régional de l'Habitat et par le Préfet de Région et que cette limite d'âge y est précisée.

Monsieur ROUSSEAU pense qu'il serait bien de s'engager à examiner la proposition de Monsieur BEAUDET.

Adopté à l'unanimité.

3.6 Convention d'application de la clause d'insertion dans les marchés passés dans le cadre des conventions de rénovation urbaine sur les territoires de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne.

Adopté à l'unanimité.

Après avoir entendu la présentation des orientations budgétaires par le Président Serge DASSAULT, ce point a fait l'objet d'un débat.

Après épuisement des questions, le Conseil communautaire prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

L'ordre du jour épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée.

Fait au Coudray-Montceaux, le 24 février 2009.

Cette séance fait l'objet d'un enregistrement qui est à la disposition du public.

Serge DASSAULT
Grand Officier de la Légion d'Honneur
Serge DASSAULT
Grand Officier de la Légion d'Honneur



Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne
Sénateur-Maire de Corbeil-Essonnes

Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne
Sénateur-Maire de Corbeil-Essonnes

Communauté d'Agglomération Seine-Essonne
Rond-Point de la Demi-Lune ■ RN7 ■ BP 14 ■ 91830 Le Coudray-Montceaux
Tél. : 01 69 90 86 70 ■ Fax. : 01 69 90 86 79 ■ www.agglo-seinessonne.fr